



Confederatie Bouw  
Confédération Construction

**contact de presse:**  
**Peter Boelaert** • Attaché de presse  
T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59 • F 02 545 59 09  
[peter.boelaert@confederationconstruction.be](mailto:peter.boelaert@confederationconstruction.be)

Communiqué de presse – 29 novembre 2011

## Elio Di Rupo sabre dans les mesures favorisant les économies d'énergie

La réduction d'impôt pour investissements permettant des économies d'énergie est démantelée pour l'isolation des toits et entièrement supprimée pour tous les autres investissements. C'est ce qui figure dans l'accord de gouvernement que les négociateurs ont conclu. Puisque cet exercice budgétaire concerne les exercices d'imposition 2013 et 2014, les investissements visant à réaliser des économies d'énergie seront en péril dès le 1er janvier 2012. La Confédération Construction déplore profondément cette décision et demande que les avantages octroyés par le niveau fédéral ne soient pas ainsi brutalement supprimés avant que les Régions n'aient pris le relais.

Jusqu'à présent, le maître d'ouvrage particulier peut bénéficier d'une réduction d'impôt de 40% s'il procède par exemple au remplacement ou à l'entretien d'une chaudière, au placement de double vitrage ou de panneaux solaires ou fait isoler le toit de son habitation. Cette mesure a un impact favorable important sur l'activité du secteur, est intéressante pour les particuliers et contribue dans une large mesure à la réduction des émissions de CO2 en Belgique.

La Confédération Construction estime cette décision injustifiable. D'un côté, les autorités veulent persuader les citoyens de l'absolue nécessité d'isoler leur toiture, de faire placer des vitrages et des chaudières à haut rendement. De l'autre, l'Etat renonce brutalement à ces incitants sans développer d'alternatives. D'autant plus que le système des prêts verts disparaît lui aussi au 1er janvier 2012...

Robert de Mûelenaere, administrateur délégué de la Confédération Construction: "Pour atteindre les objectifs climatiques de 2020, nous devons remplacer, sur une base annuelle, 180.000 chaudières, isoler 275.000 toitures et remplacer le simple vitrage dans 210.000 logements. Sans incitants de la part des autorités et avec une détérioration des possibilités de crédit, nous n'atteindrons jamais ces objectifs."

### Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:

**Peter Boelaert** • Attaché de presse  
T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59 • F 02 545 59 09  
[peter.boelaert@confederationconstruction.be](mailto:peter.boelaert@confederationconstruction.be)

*La Confédération Construction défend les intérêts de plus de 15.000 entreprises du secteur de la construction de toute taille (indépendants, pme, grandes entreprises), actives dans tous les segments de la construction. Elle est présente au niveau local, régional, national et européen. La Confédération est à l'initiative de grands événements tels que le Forum Construction et la Journée Chantiers Ouverts.*